

# CONDITIONS GENERALES - AGENT

---

Mise à jour le : 05.03.2024

## I. PREAMBULE

La Société LE LAVOIR, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont l'établissement principal est situé 5 Boulevard Vincent Gâche à 44200 NANTES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 908 702 053, en la personne de Madame Elisa SAUBAN, représentant légal dûment habilité à conclure les présentes (ci-après définie « LE LAVOIR »), est une société de distribution de boissons alcoolisées et de boissons artisanales qui édite et exploite le Site internet LE LAVOIR accessible à l'adresse URL [www.lelavoir.co](http://www.lelavoir.co).

Mentions légales du Site internet :

**Editeur** : Alexandre Sauban

**Directeur de publication** : Elisa Sauban

**Téléphone du Service Client** : 0607433385

**Hébergeur** : La société OVH, SAS au capital de 10 174 560 € immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 424 761 419 00045, dont le siège social est 2 rue Kellermann - à 59100 ROUBAIX.

Les Produits proposés sur le Site internet sont exclusivement des Produits achetés par la société LE LAVOIR auprès de Fournisseurs répondant aux critères de Produits respectueux de l'environnement.

Les Produits achetés par la société LE LAVOIR auprès des Fournisseurs sont ensuite proposés à la Vente sur le Site internet par la société LE LAVOIR à ses Clients sous-acquéreurs.

La société LE LAVOIR intervient donc en qualité de Distributeur des Produits qu'elle achète préalablement aux Fournisseurs.

Les Fournisseurs peuvent proposer leurs Produits à la société LE LAVOIR :

- Soit directement. (CGA FOURNISSEURS)
- Soit par l'intermédiaire d'un Agent agissant en leur nom et pour leur compte. (CGA Agent)

Les Conditions générales d'Achat Fournisseur, qui font l'objet d'un document distinct, définissent les dispositions générales applicables aux Commandes de Produit passées par la société LE LAVOIR auprès des Fournisseurs, en vue de la revente de ces mêmes Produits, par le biais de son Site internet [www.lelavoir.co](http://www.lelavoir.co). à ses Clients sous-acquéreurs.

Lorsque les Commandes de Produits sont passées par l'intermédiaire d'un Agent agissant au nom et pour le compte des Fournisseurs, les présentes Conditions viennent au surplus définir les relations entre l'Agent et la société LE LAVOIR.

## II. DEFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Générales, la signification suivante lorsqu'ils comportent une majuscule :

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Achat :                 | Acquisition par la société LE LAVOIR de Produits proposés à la Vente par un Fournisseur ou par Agent agissant au nom et pour le compte d'un Fournisseur par le biais du Site internet en vue de leur revente à ses Clients sous-acquéreurs.   |
| Agent :                 | Intermédiaire du commerce dont l'activité est légalement déclarée, agissant au nom et pour le compte de ses Fournisseurs en vertu d'un mandat conclu entre eux.   |
| Client Agent :          | Client initial d'un Agent que ce dernier pourra intégrer à son Compte Agent et qui pourra à ce titre créer un Compte sur le Site internet et devenir un Client sous-acquéreur.  |
| Client sous-acquéreur : | Une personne physique ou morale majeure agissant en tant que professionnel des métiers de bouches, ayant souscrit à un Compte Utilisateur sur le Site afin de passer Commande par le biais des Services du Site pour acquérir des Produits.   |
| Compte :                | L'espace sur le Site Internet dans lequel est regroupé l'ensemble des données fournies par le Fournisseur, l'Agent ou le Client sous-acquéreur.   |
| Commande :              | La Commande d'un Produit par un Client sous-acquéreur auprès de la société LE LAVOIR à travers son Site internet.   |
| Fournisseur             | Producteur indépendant et/ou Distributeur de boissons appliquant une politique de production et de Vente respectueuse de l'environnement, et dont les Produits correspondent aux besoins de la Société LE LAVOIR, disposant à ce titre d'un Compte sur le Site internet afin de proposer ses Produits à la Vente à la société LE LAVOIR en vue de leur revente aux Clients sous-acquéreurs. |
| LE LAVOIR               | La société LE LAVOIR telle que décrite ci-dessus, société de distribution de boissons alcoolisées et de boissons artisanales qui édite et exploite le Site internet LE LAVOIR accessible à l'adresse URL <a href="http://www.lavoir.co">www.lavoir.co</a> .   |
| Fiche Produit           | La présentation des caractéristiques essentielles et notamment le prix d'un Produit offert à la Vente sur le Site internet.   |
| Offre :                 | L'Offre de Vente de Produit proposée par LE LAVOIR sur le Site internet.  |
| Prestations :           | L'ensemble des services proposés par LE LAVOIR aux Utilisateurs dans le cadre de l'exploitation du Site internet.   |
| Produit :               | Produits issus de l'activité du Fournisseur et proposés à la Vente à la société LE LAVOIR.  |
| Site :                  | Le Site internet et ses dérivés accessibles à l'adresse <a href="http://www.lavoir.co">www.lavoir.co</a> .  |
| Utilisateur :           | Toute personne qui accède et navigue sur le Site internet.  |
| Vente :                 | Vente de Produits par un Fournisseur ou par l'Agent agissant au nom et pour le compte d'un Fournisseur par le biais du Site internet en vue de leur revente aux Clients sous-acquéreurs.  |

### **III. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION**

Les Conditions générales d'Achat Fournisseur, qui font l'objet d'un document distinct, définissent les dispositions générales applicables aux Commandes de Produit passées par la société LE LAVOIR auprès des Fournisseurs, en vue de la revente de ces mêmes Produits, par le biais de son Site internet [www.lelavoir.co](http://www.lelavoir.co). à ses Clients sous-acquéreurs.

Lorsque les Commandes de Produits sont passées par l'intermédiaire d'un Agent agissant au nom et pour le compte des Fournisseurs, les présentes Conditions viennent au surplus définir les relations entre l'Agent et la société LE LAVOIR.

En conséquence l'Agent déclare et reconnaît que les présentes Conditions Générales d'Achat s'appliquent à l'ensemble des Ventes de Produits réalisées par son intermédiaire (directement ou indirectement) sur le Site internet.

La société LE LAVOIR rappelle que son Site Internet est exclusivement réservé aux professionnels, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation. Ainsi, seules les personnes physiques majeures ou morales agissant à des fins entrant dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, sont autorisées à vendre ses Produits auprès de la société LE LAVOIR sur le Site Internet.

Au surplus le Fournisseur doit également répondre aux critères de professionnel indépendant et appliquer dans l'exercice de son activité une politique de production et de Vente respectueuse de l'environnement.

Enfin, les Ventes de Produits via le Site Internet au profit de la société LE LAVOIR sont exclusivement réservées aux Fournisseurs représentés par une personne physique majeure dont le siège social est situé en France Métropolitaine.

L'Agent intervenant au nom et pour le compte des Fournisseurs devra veiller personnellement à ce que ses Fournisseurs et lui-même remplissent ces conditions.

### **IV. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES**

Avant de vendre les Produits de ses Fournisseurs à la société LE LAVOIR, l'Agent reconnaît avoir pris connaissance et accepter :

- (i) Les présentes Conditions Générales d'Achat

Et au surplus,

- (ii) Les Conditions Générales FOURNISSEURS
- (iii) Les Mentions légales et Conditions générales d'Utilisation du Site
- (iv) La Politique de confidentialité

Avant de procéder à la Vente de Produits de ses Fournisseurs sur le Site internet, l'Agent doit lire attentivement les présentes Conditions Générales et les accepter sans réserve en validant la case « En cochant cette case, j'accepte les conditions générales d'Achat dont j'ai pris connaissance ».

La version des Conditions Générales applicable est celle en ligne au moment de la Vente. L'Agent s'engage à lire les Conditions Générales à chaque nouvelle Commande.

## **V. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE**

Les présentes Conditions Générales d'Achat entre en vigueur au jour de l'inscription de l'Agent sur le Site internet.

Elles restent applicables pour la durée nécessaire à la fourniture des Produits commandés, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par l'Agent et le Fournisseur ainsi engagé par l'Agent.

## **VI. ETAPES DE LA CONCLUSION DE LA VENTE EN LIGNE**

Afin de réaliser la Vente des Produits de ses Fournisseurs auprès de la société LE LAVOIR, le l'Agent devra obligatoirement suivre les étapes suivantes:

1. Composer l'adresse du Site ;
2. Suivre les instructions du Site et en particulier, les instructions nécessaires à l'ouverture d'un Compte Agent ;
4. Accepter expressément les présentes Conditions.
5. Se connecter à son espace Agent pour inscrire ses Fournisseurs et les Produits qu'il souhaite proposer à la Vente au nom et pour le compte de ses Fournisseurs à la société LE LAVOIR sous réserve de l'acceptation du mandat par le Fournisseur ou ou le cas échéant, confirmer la relation déclarée préalablement par ses Fournisseurs et de la même manière renseigner les Produits qu'il souhaite proposer à la Vente au nom et pour le compte de ses Fournisseurs à la société LE LAVOIR, le tout en fonction du mandat de représentation dont il dispose vis-à-vis de ses Fournisseurs.
6. Le cas échéant, passer, accepter, refuser ou modifier les Commandes passées sur les Produits proposés à la Vente en renseignant la date d'expédition desdits Produits.
7. Le cas échéant, livrer ou faire livrer les Produits directement au Client sous-acquéreur de la société LE LAVOIR.
8. Etablir une facture mensuelle reprenant l'ensemble de ses commissions sur les Commandes expédiées au cours du mois passé à l'ordre de la société LE LAVOIR en y intégrant au besoin le remboursement de ses frais de transport.

## **VII. CREATION DE COMPTE**

Afin de pouvoir vendre les Produits de ses Fournisseurs à la société LE LAVOIR, l'Agent doit tout d'abord créer un Compte sur le Site internet.

Pour cela il doit choisir la création d'un Compte Agent.

L'Agent devra ensuite compléter l'ensemble des informations demandées par LE LAVOIR à savoir :

- Son numéro SIRET
- Sa dénomination sociale
- Son adresse postale
- Le nom et prénom de son représentant
- Son courriel
- Son mot de passe
- Ses informations complémentaires sur son activité.
- L'identité de ses Fournisseurs ainsi que leurs adresses électroniques.
- Ses conditions de transport si l'Agent prend lui-même en charge le transport des Produits ou les conditions du transporteur choisi.

Une fois ces informations complétées et validées, une information s'affichera sur le Site confirmant à l'Agent la prise en compte de sa demande de création de compte.

La demande de création de compte de l'Agent sera analysée par les Administrateurs du Site. Suivant cette analyse l'Agent potentiel recevra un courriel de confirmation ou un courriel de refus.

Dans la mesure où le profil de l'Agent répond aux critères d'inscription correspondant aux définitions données à l'Article II des présentes, la société LE LAVOIR procédera à une étude de la demande d'inscription de l'Utilisateur afin de vérifier si ce dernier répond à cette définition.

La société LE LAVOIR se réserve donc le droit de refuser l'inscription d'un Utilisateur en tant qu'Agent si ce dernier ne répond pas à la définition donnée à l'Article II des présentes ou si les Produits de l'Utilisateur ne correspondent aux besoins de la société LE LAVOIR au moment de la demande.

Dans ce cas, l'Utilisateur recevra un courriel de refus.

Dans l'hypothèse où la société LE LAVOIR accepte au contraire la demande d'inscription de l'Utilisateur en qualité d'Agent, elle adressera à ce dernier un courriel de validation comportant un lien lui permettant de finaliser son inscription et d'activer son Compte.

Une fois ces informations renseignées, l'Agent doit accepter expressément les présentes conditions générales.

L'inscription de l'Agent sera alors terminée.

## **VIII. CONNEXION COMPTE**

Une fois l'inscription finalisée, l'Agent recevra un courriel lui permettant d'accéder à son Compte Agent. Il pourra alors librement se connecter à son Compte Agent en renseignant son identifiant ainsi que son mot de passe.

A travers son Compte l'Agent pourra notamment accéder à ses informations, à ses Fournisseurs, à ses Clients (Clients agent), aux Produits qu'il propose à la Vente au nom et pour le compte de ses Fournisseurs, ainsi que ses Commandes en cours.

## **IX. RENSEIGNEMENT DES FOURNISSEURS**

A travers son Compte, l'Agent pourra intégrer ses Fournisseurs.

Pour cela, il devra obligatoirement renseigner leur identité (nom du domaine), leur adresse électronique ainsi que leur numéro SIRET.

Si le Fournisseur renseigné dispose déjà d'un Compte sur le Site internet, il recevra un courriel l'informant du rattachement sollicité par l'Agent. Pour que le rattachement soit finalisé, le Fournisseur devra accepter la demande de rattachement de l'Agent.

Si le Fournisseur ne dispose pas d'un Compte sur le Site internet au moment de la demande de rattachement de l'Agent, il devra préalablement créer un Compte dans les conditions prévues aux Conditions générales d'Achat Fournisseur pour ensuite accepter la demande de rattachement de l'Agent.

Dans tous les cas, l'Agent ne peut pas être rattaché à un Fournisseur sans la confirmation par ce dernier du mandat de représentation qu'il lui a accordé.

De la même manière, lorsque le Fournisseur renseigne l'Agent, ce dernier ne peut pas être rattaché au Fournisseur sans sa confirmation du mandat de représentation qui lui a été accordé.

## **X. MANDAT TOTAL – MANDAT PARTIEL :**

Dans le cadre de l'utilisation du Site internet, l'Agent dispose vis-à-vis de ses Fournisseurs :

- Soit d'un mandat total de représentation de son Fournisseur.
- Soit d'un mandat partiel de représentation de son Fournisseur.

Le choix du mandat appartient au Fournisseur qui devra renseigner le type de mandat de l'Agent à partir de son Compte.

Lorsque l'Agent dispose d'un mandat total, il agit au nom et pour le compte de son Fournisseur dans tous les actes de ce dernier. L'Agent peut notamment renseigner les informations du profil de son Fournisseur, ses Produits, ses conditions de Livraison et accepter leur Achat par la société LE LAVOIR sans qu'il soit nécessaire que l'Agent obtienne le consentement préalable de son Fournisseur.

Lorsque l'Agent dispose d'un mandat partiel, il agit au nom et pour le compte de son Fournisseur mais ne se substitue pas à ce dernier pour l'ensemble des actions possibles à partir du Site internet. Dans ce cas, l'Agent peut notamment renseigner les Produits de son Fournisseur et accepter leur Achat par la société LE LAVOIR sans qu'il soit nécessaire que l'Agent obtienne le consentement préalable de son Fournisseur. Il ne peut cependant pas renseigner les informations du profil de son Fournisseur ainsi que les conditions de livraison du Fournisseur. Il pourra néanmoins proposer ses propres conditions de livraison lorsqu'il prend lui-même en charge le transport des Produits ou les conditions du transporteur choisi.

## **XI. RENSEIGNEMENT DES CLIENTS AGENT**

A travers son Compte, l'Agent pourra intégrer la liste de ses Clients habituels dits Clients Agent.

Dans le cadre du renseignement de ses Clients Agent, l'Agent s'engage :

- A n'inscrire que des Clients personne physique ou morale majeure exerçant une activité professionnelle des métiers de bouche.
- Avoir préalablement obtenu l'accord de ses Clients pour renseigner les informations les concernant sur le Site internet afin que leur soit proposé par la société LE LAVOIR leur inscription sur le Site par courriel. L'Agent veillera particulièrement à l'obtention de cet accord dans l'hypothèse où les renseignements recueillis par lui auprès du Client Agent comporterait des données personnelles conformément à la réglementation RGPD.

En tout état de cause la société LE LAVOIR se réservera le droit d'accepter ou non l'inscription du Client Agent sur le Site internet dans les mêmes conditions que l'ensemble des Utilisateurs sollicitant l'ouverture d'un Compte Client et renvoi à ce titre à ses Conditions Générales de Ventes Client.

Cette intégration des Clients Agents à la liste de l'Agent peut se faire soit individuellement soit par l'importation d'un fichier sous format CSV.

Les Clients Agents peuvent être intégrés dans différentes listes qui permettent notamment à l'Agent de restreindre l'accès de ces derniers à certains Produits.

Dans tous les cas, le Client Agent recevra un courriel de la société LE LAVOIR l'invitant à ouvrir un Compte sur le Site internet.

## **XII. RENSEIGNEMENT DES PRODUITS**

L'Agent dispose dans son Compte d'un espace Produit lui permettant de visualiser les Produits de ses Fournisseurs qu'il propose à la Vente à la société LE LAVOIR.

Dans ce cas l'Agent devra fournir un certain nombre de mentions obligatoires et s'engage à ce titre à compléter ces informations de bonne foi en les vérifiant au besoin préalablement auprès du Fournisseur concerné.

A ce titre, l'Agent intégrera notamment à la présentation de ses Produits :

- Le nom du produit
- La catégorie de produit (vin, bière...)
- Le degré d'alcool
- Le millésime si le produit est millésimé
- Optionnel : Une description détaillée pour chaque Produit vendu.
- Le prix initial du Produit du Fournisseur.
- Le prix intégrant le montant de la commission de l'Agent.

Le prix unitaire HT final du Produit sera calculé automatiquement sur la base des éléments renseignés par l'Agent et la marge de la société LE LAVOIR.

L'Agent devra également choisir le degré de visibilité du Produit créé. Il devra ainsi établir si le Produit créé est visible :

- Par l'ensemble de ses Clients Agent inscrits sur Le Lavoir.
- Uniquement par une liste particulière de Clients Agents que l'Agent a lui-même établie.
- Uniquement par lui-même (notamment dans le cas où l'Agent inscrit lui-même la Commande tel qu'exposé à l'article XIV).

L'Agent reconnaît avoir été informé que les Clients directs des Fournisseurs n'auront pas accès aux Produits qu'il propose au nom et pour le compte desdits Fournisseurs si ces derniers proposent également et directement ses Produits sur le site Le Lavoir sans son intermédiaire.

L'Agent renseignant les Produits consentira également à la société LE LAVOIR, pour chaque Produit proposé à la Vente, le droit d'user et de reproduire sur le Site internet [www.lelavoir.co](http://www.lelavoir.co) les informations du Fournisseur du Produit concerné à savoir son nom commercial, ainsi que les éventuelles marques dont il dispose dans le but de promouvoir la revente des Produits.

### **XIII. CONDITIONS DE LIVRAISON**

Par principe, la livraison des Produits est réalisée par le Fournisseur selon les conditions de livraisons prévues par ce dernier.

Par exception l'Agent peut se substituer au Fournisseur et dans ce cas prendre lui-même en charge la livraison des Produits.

Dans le cadre de la fixation de ses conditions il est notamment rappelé à l'Agent que les Produits vendus à la Société LE LAVOIR devront être livrés directement auprès du Client sous-acquéreur, à l'adresse choisie par ce dernier.

Dans l'hypothèse où l'Agent se substitue au Fournisseur s'agissant de la livraison des Produits, il devra obligatoirement renseigner :

- La tarification du transport en fonction du nombre de Produits (prix à la bouteille).
- La zone de livraison couverte
- Le minimum de volume obligatoire en fonction du nombre de Produits (nombre de bouteilles).

Il est expressément convenu que l'Agent a la responsabilité de la livraison des Produits de ses Fournisseurs dès que ses conditions de livraisons sont appliquées, et ce même si la Commande a été initiée par un reconnaît expressément que les éventuels surcoûts de transports resteront dans ce cas à sa charge.

### **XIV. VENTE**

La Vente des Produits par l'Agent au profit de la société LE LAVOIR est initiée :

- Soit par l'Agent lorsque ce dernier renseigne lui-même la Commande sollicitée par un Client Agent tel que détaillé à l'article XI. La Commande passée par l'Agent sera automatiquement validée, sans validation expresse du Fournisseur.
- Soit par le Client Agent par une demande de Commande sur le Site internet.
- Soit par le Fournisseur du moment où le Client sous acquéreur constitue un Client Agent.

Dans tous les cas l'Agent ou le Fournisseur devra expressément accepter la Commande en renseignant obligatoirement la date d'expédition des Produits vendus.

Le Contrat entre l'Agent agissant au nom et pour le compte du Fournisseur et la société LE LAVOIR est valablement formé au jour de l'acceptation de la Commande par l'Agent ou le Fournisseur et l'indication par ce dernier de la date d'expédition.

La Commande acceptée par l'Agent ou le Fournisseur constitue un engagement ferme et définitif et implique l'adhésion d'une part de l'Agent aux présentes conditions d'Achat et d'autre part du Fournisseur aux Conditions générale de Vente Fournisseur.

Dans l'hypothèse où la vente des Produits est initiée par l'Agent ou par le Fournisseur et que le Client Agent refuse la Commande lors de sa Livraison, les frais engendrés par la Commande et notamment les frais de transport restent à la charge du Fournisseur conformément aux dispositions des Conditions Générales FOURNISSEURS.

## **XV. FACTURATION ET PAIEMENT**

Le montant de la commission perçue par l'Agent est librement fixé entre l'Agent et son Fournisseur. Il reviendra à l'Agent de vérifier que le montant de sa Commission renseignée pour chaque vente, correspond effectivement au montant fixé avec le Fournisseur.

Chaque Commission de l'Agent est fixée par Produit ou variant de Produit vendu.

Les Commissions de l'Agent devront être reprises par l'Agent par l'établissement d'une facture mensuelle établie à l'ordre de la société LE LAVOIR et reprenant l'ensemble des Commissions dues sur les Commandes expédiées aux Clients au cours du mois passé.

Lorsque la livraison des Produits a lieu sous les conditions de livraison de l'Agent, l'Agent devra refacturer les frais de livraison à la société LE LAVOIR en même temps que la facturation du montant de ses Commissions hors surcout restant à sa charge tel que cela est prévu à l'article XIII.

Le montant des frais de livraison facturés par l'Agent à la société LE LAVOIR doit correspondre au montant des frais de livraison facturés au Client ou un montant inférieur. Ce montant ne peut en aucun cas être supérieur aux frais réels de livraison facturés au Client.

Il est expressément rappelé que, pour chaque Commande, l'Agent a la possibilité de modifier les frais de port à la hausse ou à la baisse depuis son espace avant de procéder à leur validation.. Ces modifications sont possibles jusqu'au jour de l'émission de la facture du client.

Pour l'établissement de ses factures de commissions destinées à la société LE LAVOIR, l'Agent dispose de la possibilité d'utiliser le rapport de vente mensuel envoyé par courriel chaque fin de mois par la société Le Lavoir. Ce rapport mensuel est établi et disponible uniquement en cas de Ventes au cours du mois précédent.

- Les factures de l'Agent devront comporter toutes les mentions prévues à l'article L. 441-3 du code de commerce.
- Les factures mensuelles de l'Agent doivent être obligatoirement adressées à la société LE LAVOIR avant le dix (10) du mois suivant afin que le paiement de cette facture intervienne au 30 de ce même mois.
- Le paiement des factures par la société LE LAVOIR interviendra en tout état de cause dans un délai de trente (30) jours fins de mois à compter de la date d'expédition des Produits correspondants, telle que renseignée par l'Agent ou le Fournisseur.

## **XVI. ASSURANCES**

L'Agent s'engage à souscrire à ses frais les garanties d'assurances nécessaires pour couvrir les responsabilités qu'il encourt du fait de son mandat pour tous dommages corporels, matériels et immatériels.

Au surplus et dans l'hypothèse où l'Agent prend à sa charge la livraison des Produits, il devra également souscrire une assurance couvrant le transport.

Le défaut d'assurance de l'Agent est une cause de résiliation immédiate de plein droit du Contrat, sans indemnité, aux torts exclusifs de l'Agent, nonobstant le droit pour la société LE LAVOIR de poursuivre le Fournisseur, en réparation de tout dommage.

## **XVII. RESPONSABILITES**

L'Agent est réputé engager ses Fournisseurs vis-à-vis de la société LE LAVOIR dans les conditions prévues par les Fournisseurs eux-mêmes à partir de leur Compte (Mandat total – mandat partiel).

L'Agent engage donc ses la responsabilité de ses Fournisseurs auprès de la société LE LAVOIR. Ses fournisseurs sont ainsi responsables des Produits livrés, et des pertes et dommages directs, matériels et immatériels, susceptibles de résulter d'une mauvaise exécution ou inexécution du Contrat et subi par la société LE LAVOIR de manière directe ou indirecte, à charge pour eux de se retourner contre l'Agent s'ils estiment que la faute commise lui est imputable au titre de son mandat.

## **XVIII. RESILIATION ET FIN DU CONTRAT**

Les Fournisseurs sont engagés auprès de la société LE LAVOIR dans les conditions prévues aux Conditions générales Fournisseur.

La résiliation ou la fin du contrat conclu entre les Fournisseurs de l'Agent et la société LE LAVOIR entraîne en conséquence la résiliation ou la fin du mandat de représentation de l'Agent (total ou partiel) de l'Agent vis-à-vis de la société LE LAVOIR.

#### **XIX. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

La société LE LAVOIR traite les données personnelles du Fournisseur, ses préposés et sous-traitants dans le but d'assurer la gestion et le suivi des Fournisseurs ainsi que la conformité à l'obligation de vigilance des donneurs d'ordres.

La société LE LAVOIR conserve les données personnelles conformément à la législation applicable (la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le UK Data Protection Act 2018 ainsi que toute autre législation et réglementation relative à la protection des données personnelles, notamment celle de l'Union Européenne). Les données personnelles collectées peuvent être transmises à des tiers pour les finalités décrites ci-dessus.

Les personnes concernées ont le droit d'accéder, de modifier, de s'opposer et de demander la suppression de leurs données en s'adressant par écrit à [contact@lelavoir.co](mailto:contact@lelavoir.co).

#### **XX. FORCE MAJEURE**

Aucune des parties n'est responsable du retard dans l'exécution ou l'échec de l'exécution de ses obligations contractuelles si ce retard ou cette défaillance résulte d'un événement qualifié de force majeure au sens du droit français. Si la période de retard ou de non-exécution se poursuit pendant 4 semaines, la partie la plus diligente peut au choix annuler la Vente en cours ou résilier le Contrat moyennant le respect d'un préavis écrit de 7 jours.

#### **XXI. ATTRIBUTION DE COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE**

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, le Fournisseur ou l'Agent est invité à contacter le service après Vente / réclamation de la société LE LAVOIR.

Si aucun accord n'est trouvé, le différend sera porté devant le Tribunal compétent du ressort de la Cour d'Appel de DIJON.